

CADRE DE VIE

La rénovation de l'Abbaye : Préserver et valoriser le patrimoine Page 5

SOLIDARITÉ

L'épicerie solidaire à vocation sociale est ouverte!

POUR MIEUX COMPRENDRE

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme approuvé! Dossier pages 8-9

L'ÉDITO du Maire

Ensemble et unis... Ensemble et unis nous l'avons été ces dernières semaines ! Ce mois de janvier 2022 a d'abord été marqué par l'ouverture à Garbejaïre de l'épicerie solidaire à vocation sociale, tenue par le Secours populaire français. Ce partenariat nous a permis de mettre en place rapidement une des actions qui tenait le plus à cœur notre équipe municipale... une action au plus proche des plus fragiles d'entre nous, familles, étudiants, ou même salariés de la technopole. Car le besoin peut toucher n'importe lequel d'entre nous et la main tendue doit l'être de la même façon! C'est pourquoi le Centre communal d'action sociale s'est fortement impliqué pour l'ouverture de cette épicerie solidaire et continue d'être le partenaire privilégié du Secours populaire pour l'accompagnement des bénéficiaires.



CARNAVALS du monde

Musique, couleurs, sourires, partage...

Que ces moments de fête et de convivialité nous avaient manqué! La Saint Blaise a fait son grand retour du 28 au 30 janvier. Retour sur trois jours aux couleurs des carnavals du monde. Pages 10-11





TU AS ENTRE 10 ET 25 ANS, LA VILLE PEUT T'AIDER À CONCRÉTISER TES PROJETS!



Autour d'un projet de loisirs, humanitaire, éco-citoyen, environnemental, ...

Les dossiers sont à retirer au service Loisirs Jeunesse en Mairie ou à la Ferme Bermond ou à télécharger sur le site de la Ville : www.valbonne.fr Renseignements : 04 92 98 28 40



Suite de l'édito du Maire

Unis, nous l'avons aussi été lors de cette Saint Blaise 2022. Une Saint Blaise si particulière, en ces temps où la pandémie remet en question nos certitudes. Nous avons fait le choix de maintenir ce moment festif et convivial, en prenant les précautions qui nous paraissaient importantes, comme l'annulation par exemple du carnaval des enfants. Ce fut une réussite, une belle fête, une ambiance des plus chaleureuses, un moment précieux comme nous aimerions en vivre plus souvent depuis 2 ans.

Ce succès, nous le devons avant tout aux associations qui, malgré les contraintes et les questionnements dus à la pandémie là encore, se sont mobilisées. Elles ont décidé de faire face, de prouver qu'avec les carnavals du monde, on peut remettre un peu de beauté et d'enchantement dans ce monde...un immense merci à tous les bénévoles et à tous ceux qui ont rendu cette fête possible. Je salue aussi le travail des employés communaux qui ont également fait preuve d'une grande implication et qui ont su s'adapter aux contraintes actuelles.

Apprendre à « vivre avec » et réapprendre à « vivre tous ensemble »... voilà une des belles leçons de ce mois de janvier 2022!

Joseph Cesaro, Maire de Valbonne Sophia Antipolis et Vice-président de la CASA







Le journal municipal est imprimé avec des encres végétales sur un papier 100% recyclé.

14 040 habitants

C'est la population légale au 1er janvier 2021 en vigueur à compter du 1er janvier 2022 d'après l'INSEE. Pour la première fois, le nombre d'habitants de la commune dépasse les 14 000.

INSEE.

RECENSEMENT

Dans le cadre du recensement annuel de la population,

vous pourrez être sollicités jusqu'au 26 février 2022 en porte à porte.

Trois agents recenseurs ont été habilités par la Commune : Véronique Mallet coordonnateur communal (04 93 12 30 56 / 06 74 79 58 86), Kenza Deveaux (06 70 46 19 97) et Christine Flament (07 65 18 54 78). Ils sont tenus au secret professionnel et vos réponses, protégées par la loi, demeureront strictement confidentielles. À votre demande, ils seront en mesure de vous présenter les documents relatifs à leur identité et à leur mission.

Le recensement, c'est simple : répondez par Internet. L'agent recenseur déposera la notice sur laquelle figure vos identifiants pour être recensé en ligne sur www.le-recensement-et-mol.fr dans votre boite aux lettres. Si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez prendre rendez-vous avec le coordonnateur communal afin d'être recensé en mairie.









TOURISME

Le Bureau d'Informations Touristiques a déménagé au cœur du Village au 14 rue de la Fontaine, sous l'ancienne Mairie. Une inauguration sera organisée prochainement.

Nouveau numéro de téléphone: 04 89 87 73 30 Il est ouvert toute l'année de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 tous les jours du 1^{er} juin au 30 septembre; du lundi au samedi du 1^{er} octobre au 31 mai et fermé les jours fériés sauf les 14 juillet et 15 août.

BEFANA À GARBEJAÏRE

Le 6 janvier dernier, Elena Magliaro, adjointe au Maire déléguée à l'Education, à l'Enfance et à la Jeunesse et son équipe de Befana (une gentille sorcière équivalent féminin du Père Noël) sont passées à l'école de Garbejaire pour distribuer les bonbons aux enfants comme le veut la tradition italienne. Pour rappel, l'école de Garbejaire dispose d'une section internationale italienne.





SENSIBILISATION

L'exposition « Plus jamais ça » de Mathilde Oscar sur le thème de la violence faite aux femmes a animé le hall de l'Hôtel de Ville et sensibilisé le public à travers une dizaine de mises en scène dénonçant les clichés liés à la condition féminine. Une exposition organisée en partenariat avec la Ville de Cagnes-sur-Mer et l'association Montjoye.







L'info c'est votre journal. Fêtes associatives, rencontres sportives, créations artistiques...

Envoyez vos photos sur Facebook, Twitter, Instagram ou à l'adresse communication@ville-valbonne.fr.

Elles pourront éventuellement être publiées sur cette page.

ÉLECTIONS

Inscription sur les listes électorales

Pour voter les 10 et 24 avril aux élections présidentielles, vous avez jusqu'au 2 mars pour vous inscrire sur les listes électorales :

- sur Internet: www.demarches.Interleur.gouv.fr rubrique élections
- et jusqu'au 4 mars en mairie en personne ou en mandatant un tiers ou par courrier en écrivant à la Mairie,

1 place de l'Hôtel de Ville 06560 Valbonne Si vous avez changé d'adresse, n'oubliez pas de signaler le changement en mairie. Si vous n'avez pas voté aux élections municipales et intercommunales de 2020, vérifiez votre inscription et votre bureau de vote sur service-public.fr.

Rappel: la démarche est gratuite, toute démarche payante est une arnaque.

• 04 93 12 31 00 - www.service-public.fr



E SANDE AND A STATUTE SANDE AND A STATUTE SANDE AND A STATUTE SANDE AND A STATUTE SANDE SANDE AND AND AND ASSAULT AND A STATUTE SANDE SAND

- TRANSPORT- La navette envineige reprend du service!



La navette des Neiges sera de retour le samedi 5 février 2022 et fonctionnera tous les jours lors des vacances scolaires d'hiver, du 5 février au 20 février 2022. Elle sera ensuite en service tous les week-ends compris entre le 26 février et le 27 mars 2022, date de fermeture de la station de ski de Gréolières les Neiges. Pour bénéficier du service, une réservation préalable est obligatoire auprès du transporteur au 04 93 42 40 79. Le tarif est fixé à 5€ aller-retour par usager pour une personne adulte et un enfant de moins de 18 ans. Les titres peuvent être achetés à bord ou à l'agence d'Antibes au PEA et sur l'application Envibus Ticket. ■

@www.envibus.fr

- IMPÔTS -

Fermeture du Centre des Finances publiques

Pour toute question relative à la fiscalité, les contribuables devront se rendre au Centre des Finances publiques de Grasse, situé au 29 traverse de la Paoute. Il est ouvert les lundis et mardis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h et du mercredi au vendredi de 8h30 à 12h sur rendez-vous. Le centre des Finances publiques de Valbonne, qui se trouvait route des Lucioles, a définitivement fermé ses portes le 31 décembre.

10 04 93 40 36 00 - sie.grasse@dgfip.finances.gouv.fr

- MÉDIATHÈQUE -

Appel au volontariat

Dans le cadre de la semaine du cerveau (du 15 au 22 mars), la Médiathèque Colette recherche des familles volontaires pour tester sur Sophia des navettes sans chauffeur mercredi 16 mars de 15h à 17h et recueillir leurs impressions.

04 92 19 76 00 - info@mediatheque-casa.fr

À lire sur Valbonne.fr

Retrouvez tous les mois une sélection d'articles disponibles sur le site internet de la Ville



Sophia Live Music: inscrivez-vous au casting!

Sophia Live Music met en scène les musiciens locaux amateurs, salariés ou étudiants de Sophia Antipolis ou résidant dans le 06. Le casting est ouvert du 15 Janvier au 15 Février 2022.





Petite histoire de la Poste à Valbonne

Découvrez l'exposition qui retrace l'histoire de la Poste à Valbonne dans le hall de l'Hôtel de Ville du mercredi 9 février au dimanche 6 mars.

𝚱 Menu Agenda

EN BREF

Prochain conseil municipal

Le prochain Conseil Municipal sur le débat d'organisation budgétaire se tiendra le mercredi 9 mars à 18h salle Michel Rolant.

Prochaines permanences du Maire

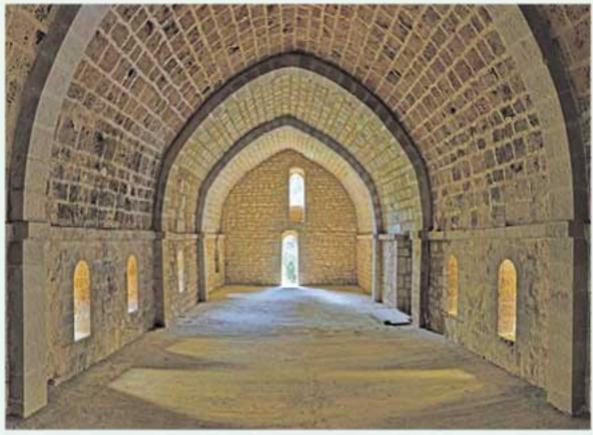
Les prochaines permanences du Maire, Joseph Cesaro se tiendront de 9h30 à 12h sans RDV le samedi 12 février à l'Hôtel de Ville et le samedi 5 mars au Centre de Vie.

Les dates pouvant être modifiées, consultez valbonne.fr avant de vous déplacer.

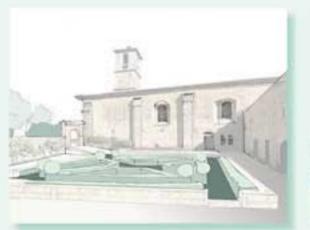
TERRITOIRE DE TRANSITION

La rénovation de l'Abbaye

Préserver et valoriser le patrimoine



Vue du dortoir des moines





Projection de l'aménagement de la cour intérieure et du jardin de l'abbaye.

© Atelier Laurène FLAMBEAUX et RL&A Paris

L'Abbaye de Valbonne a traversé les siècles.

Repère historique et géographique du Village,
l'Abbaye chalaisienne datant du XIII^e siècle, va
faire l'objet d'importants travaux de rénovation

et de préservation qui ont commencé avec d'importantes études historiques en 2021 et que finiront avec sa rénovation en 2024, pour un montant de 2,4 millions d'euros.

Classé monument historique depuis 17 décembre 1984, l'ensemble des bâtiments de l'Abbaye a fait l'objet de plusieurs études pour analyser l'état sanitaire et l'aspect archéologique. La dernière a été lancée en avril 2021 avec Antoine Madelénat, architecte partenaire, la Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur en coordination avec l'ABF (Association Nationale d'architectes des bâtiments de France) et la Commune.

Parmi les travaux répertoriés l'éclairage de l'église Saint Blaise, la rénovation des espaces extérieurs et la création de deux salles d'exposition, une dans l'aile des Moines et une dans l'aile située au fond de la cour ainsi que le réaménagement du jardin de l'Abbaye sont prévus. La création d'un atelier d'artiste au-dessus de la résidence d'artiste et la salle d'exposition du dortoir des Moines demandent un travail sur les structures. Enfin le deuxième étage du bâtiment au fond de la cour (l'aile des Convers) accueillera le musée du patrimoine rénové. Les objectifs principaux sont : la mise en valeur et la récupération d'un bâtiment historiquement emblématique de la Commune, le développement de la culture par l'aménagement d'espaces patrimoniaux d'exposition, l'amélioration du cadre de vie et de la qualité de services rendus aux citoyens par la mise à disposition d'espaces réhabilités. Le chantier comportera plusieurs phases et débutera courant 2024.

- TRAVAUX EN COURS -



Un refuge pour les chats errants

Les services techniques ont coulé une dalle à la sortie piétonne du parking des anciens combattants qui accueillera un abri dédié aux chats errants, appelé Chatipi, qui sera géré par une association. Le but : leur offrir un refuge et gérer plus facilement leur stérilisation. Plus d'informations à venir dans le prochain Info.



Une promenade ombragée

Une triple pergola en fer forgé a été réalisée par les services techniques et posée dans la contre-allée de Vallis Bona. C'est la première étape dans l'aménagement paysager de cette zone, des plantations viendront agrémenter l'ensemble et offriront une zone ombragée l'été.

- TRAVAUX DE PROXIMITÉ -



Route des Dolines : Création de trottoir

Le trottoir au niveau du N°98 de la route des Dolines au niveau de la résidence universitaire de Crous a été créé pour la continuité du cheminement piéton jusqu'au rond-point.

DÉCHETS

À vos bioseaux? Prêts? Compostez!

Qu'est ce qui produit du terreau et allège les poubelles? Permettant de réduire jusqu'à 30% le volume des ordures produites par un ménage, le compostage est la solution qui permet de transformer les déchets organiques.

Premier site de compostage collectif au Village

Pour favoriser la valorisation des déchets organiques sur son territoire comme c'est déjà le cas à Garbejaire – Haut-Sartoux et dans les groupes scolaires de Valbonne Sophia Antipolis, un quatrième site de compostage de quartier a été installé sur le pré de l'Hôtel de Ville, à proximité du pont de la Brague. Le maître composteur d'Univalom proposera une formation et informera les habitants intéressés le 26 février sur place à 11h. Ils pourront ainsi réduire leurs déchets et profiter du compost pour leurs plantations.

Qu'est-ce que le compost ?

Fertilisant naturel obtenu par la décomposition des déchets organiques, le compost est une forme d'humus utilisé pour nourrir les plantes et enrichir le sol. Il est le résultat de l'action combinée des micro-organismes, de l'air et de l'humidité qui transforment les épluchures de fruits et de légumes, les déchets du jardin, le thé et le marc de café, les légumes coupés en morceaux, les cartons non imprimés d'emballage, les coquilles d'œufs... pour réduire le volume de la poubelle. Le compost de qualité est le fruit d'un équilibre entre déchets verts (carbone) et déchets humides (azote). Un geste écologique simple et accessible à tous!

Univalom propose également des composteurs individuels gratuitement. https://univalom.fr/le-compostage/



OÙ COMPOSTER À VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS ?

Quatre sites de compostages collectifs sont à disposition des habitants :

- À côté des jardins familiaux situés derrière le groupe scolaire de Garbejaïre
- Promenade de la Bouillide, à proximité des terrains de tennis
- Derrière la Ferme Bermond, à proximité des jardins familiaux
- Au Village sur le Pré de l'Hôtel de VIlle, à proximité du pont de la Brague

- RÉNOVATION - Permanence Confort Energie 06

Le Conseil Départemental, en partenariat avec la Ville a mis en œuvre un guichet unique d'information sur la rénovation énergétique, Confort Energie 06. Des agents du Département sont à votre disposition pour vous apporter des informations techniques sur la rénovation de votre logement ou pour vous faire connaître les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre.

Propriétaires, que vous ayez d'ores et déjà un projet ou que vous souhaitiez simplement savoir comment faire pour améliorer votre logement, les conseillers sont là pour vous donner toutes les informations nécessaires de façon indépendante.

En plus des aides nationales, le Département a mis en place un dispositif financier spécifique, le FSME 06 (Fonds Social de Maitrise de l'Energie), pour financer les audits énergétiques avant travaux, une assistance à maitrise d'ouvrage et les travaux. Alors c'est le moment d'en profiter, n'hésitez pas à contacter le guichet Confort Energie 06, soit par téléphone via le numéro vert 0 800 037 016, soit par mail via l'adresse confortenergie06@departement06.fr.

Des permanences sont organisées à l'Hôtel de Ville de 8h30 à 12h30 les premiers mercredis du mois. N'hésitez pas à prendre rendez-vous au numéro vert ci-dessous.



- BROYAGE -

Recyclage pour les sapins

ont pu être recyclés cette année. Les services techniques ont procédé au broyage des conifères collectés sur la commune. Le broyat obtenu sert à pailler le sol pour le nourrir, le protéger du gel et limiter la prolifération des mauvaises herbes. Il est utilisé sur les espaces verts communaux.



TERRITOIRE DE TRANSITION

L'épicerie solidaire à vocation sociale

est ouverte!



L'épicerie solidaire à vocation sociale gérée par les bénévoles du Secours Populaire ouvre ses portes deux jours et demi par semaine au 4 rue Louis Funel. L'inauguration s'est déroulée le 24 janvier en présence des élus et des bénévoles...

« Bien souvent, l'alimentation est le poste de dépense qui sert de variable d'ajustement dans les budgets des ménages les plus précaires. Ne pouvoir accéder en quantité suffisante à une nourriture saine et équilibrée, c'est aussi rompre le lien social, c'est ouvrir la porte aux problèmes de santé et de bien-être. La Municipalité a considéré qu'il était indispensable d'offrir à des personnes en situation de fragilité économique et sociale, une nouvelle forme d'aide alimentaire complétée par des actions connexes. C'est ainsi qu'est né le projet d'une épicerie solidaire à vocation sociale, » a rappelé Joseph Cesaro, Maire de Valbonne Sophia Antipolis lors de l'ouverture officielle le 24 janvier dernier. Saluée par Gérald Lombardo, conseiller départemental « Si Valbonne a des racines, Valbonne a aussi du cœur » et le député Eric Pauget, cette épicerie solidaire accueille les familles, les étudiants, les bénéficiaires de droits communs mais également toute personne en détresse grâce au colis d'urgence.



Sur les rayons, des surgelés, des produits de crèmerie frais, des conserves, de l'épicerie, des fruits et légumes (certains cultivés sur l'exploitation agricole communale du Puis fleuri) et des produits de base pour l'hygiène et l'entretien de la maison. La plupart des bénéficiaires sont adressés directement par le CCAS, la Maison de Solidarité Départementale ou les associations. Le dossier d'ouverture des droits est réexaminé tous les 3 mois. Pour faire ses courses, une petite contribution est demandée. Le fait de payer, même un prix symbolique permet de conserver son statut de consommateur. Chacun reçoit les aliments de premières nécessités (huile, farine, sucre. . .) en début de mois puis complète ses courses selon ses besoins. Francette Toledo, responsable de l'antenne, l'affirme : «les bénévoles offrent bien plus que des produits de base». Un petit bureau permet d'accueillir ceux qui ont besoin d'aide pour établir leur dossier ou qui ont simplement besoin de parler et d'être écouté. Le Secours Populaire propose de nombreuses actions humanitaires et sociales pour offrir des vacances pour les plus jeunes (jeunes oubliés des vacances et copains de vacances) ou encore Noël (Noël vert). Jean Stellittano, secrétaire général du Secours Populaire 06 a tenu à remercier « les bénévoles qui se sont mobilisés pour l'ouverture de cette 16^è antenne du Secours Populaire dans le département, un lieu d'échange, un endroit pour trouver de l'aide mais aussi pour participer à l'effort collectif du vivre ensemble ».



MOT DE L'ÉLUE

Céline Lambin, Conseillère municipale déléguée auprès du Maire au Social et à l'Action sociale auprès des seniors.

L'épicerie solidaire à vocation sociale était un engagement de campagne de l'équipe municipale. Nous

sommes donc très enthousiastes de voir ce projet se concrétiser. Je remercie les services de la ville qui ont travaillé sur ce dossier et le Secours populaire qui va gérer cette épicerie. L'association, en partenariat avec le CCAS de la commune accompagnera des personnes en situation de difficultés financières et/ou sociales, dans une démarche de solidarité et d'échange pour favoriser le lien social.



Qui peut en bénéficier ?

L'accès à l'épicerie se fera sous réserve de remplir les conditions financières au moment de l'inscription : perte d'emploi, revenu insuffisant, fin de droit, difficultés financières, problèmes de santé ou situation familiale difficile avec un reste à vivre inférieur à 10€ par jour et par personne. Un rendez-vous auprès de l'association ou auprès du travailleur social de la commune est nécessaire afin d'apporter les pièces justificatives de votre situation financière.

OCAS: 04 93 12 32 10 - Secours populaire: 04 83 93 97 71 valbonne@spf06.org

Devenir bénévole

Le Secours populaire a besoin de vous. Distribution de l'aide alimentaire, accueil des bénéficiaires, manutention et collecte auprès des commerçants... Vous souhaitez devenir bénévole au Secours Populaire ? Envoyez votre candidature de préférence par mail en précisant vos centres d'intérêt et vos disponibilités.

Francette Toledo – 06 12 91 52 58 franciatoledo@hotmail.fr



PLAN LOCAL D'URBANISME

Le nouveau Plan Local

La procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a connu son épilogue mercredi 12 janvier avec l'approbation du nouveau PLU en Conseil municipal.

Nouveau PLU : protéger le cadre de vie

Initiée en décembre 2015, la révision du Plan Local d'Urbanisme qui datait de 2006 s'est terminée après des étapes marquées par le contexte sanitaire et l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale. En effet, lors de son élection en juin 2020, la nouvelle Municipalité a souhaité reprendre le projet de révision pour y apporter sa contribution, reflet de ses valeurs et fidèle aux engagements pris pendant la campagne électorale. Parmi les orientations souhaitées :

- Protéger sans compromis les espaces boisés (Bourrelle, Fugueiret...)
- Sauvegarder et rétablir les corridors écologiques
- Réduire l'étalement urbain et la bétonisation
- Réduire l'artificialisation et la perte des sols arables
- Réduire le projet des Clausonnes
- Protéger le patrimoine agricole et mettre en œuvre un projet agricole bio

Ces objectifs se retrouvent ainsi dans le nouveau PLU avec comme leitmotiv la préservation du cadre de vie tout en modérant encore davantage l'urbanisation :

- Les zones naturelles représentent 55% du territoire communal (moins de 52% sur le PLU de 2006)
- Les zones urbaines représentent moins de 39% du territoire communal (près de 42% sur le PLU de 2006)
- Les zones agricoles représentent 6.6% du territoire communal (4.2% sur le PLU de 2006)
- Plus aucune zone à urbaniser, décision majeure et modération rare dans un PLU

À travers ce PLU, la Commune propose un aménagement très maîtrisé de son territoire en limitant la consommation d'espace et l'artificialisation des sols mais aussi en sanctuarisant les espaces de nature ce qui n'a jamais vraiment été fait auparavant.



Des évolutions suite à l'enquête publique

Arrêté en février 2021, le nouveau PLU a été soumis à la consultation des personnes publiques associées (État, communauté d'agglomération, communes voisines,...) et à l'enquête publique. Suite aux nombreuses observations recueillies et après avis favorable du commissaire enquêteur, quelques modifications ont été apportées dont :

- Le repositionnement des espaces boisés classés sur les zones naturelles, sanctuarisant encore un peu plus ces zones
- L'adaptation de la règle d'implantation des constructions sur une parcelle par rapport aux limites de propriété.
- La rectification de certaines zones urbaines et leurs règlements afin de préserver toujours plus d'espace de nature

Par ailleurs, un amendement proposé par le groupe Futur et Nature a été adopté en Conseil municipal. Celui-ci concerne le secteur du Pré de Bâti/Val Crête à Sophia Antipolis. Objectif : préserver le coteau boisé et le réservoir de biodiversité.

LE CHIFFRE

167

C'est le nombre d'observations recueillies (une fois les doublons décomptés) lors de l'enquête publique entre le 19 août et le 24 septembre. On a également comptabilisé 5 310 consultations et 2 629 téléchargements des pièces depuis le registre dématérialisé.

Un projet concerté

La révision du PLU s'est effectuée dans le cadre d'une concertation avec les habitants et les personnes publiques associées par :

- Des articles dans le journal municipal et sur le site internet de la ville
- Une enquête publique avec l'ouverture d'un registre destiné aux observations de toute personne intéressée consultable et disponible en mairie aux heures et jours habituels d'ouverture
- L'organisation de réunions publiques diffusées en direct sur facebook et sur le site internet de la Ville
- La possibilité d'envoi de courrier adressé à Monsieur le Maire
- La possibilité d'envoi de courriel par la création d'une boîte aux lettres électronique dédiée revisionplu@ville-valbonne.fr



d'Urbanisme approuvé!





Les étapes de la révision du plan local d'urbanisme

| DÉCEMBRE 2015 | Prescription de la révision du PLU par la délibération du Conseil Municipal |
|-----------------------|--|
| OCTOBRE 2018 | Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) |
| JUILLET 2019 | Arrêt du projet de PLU par délibération du Conseil Municipal Bilan de la concertation |
| HIVER 2020 | Consultation des personnes publiques associées |
| MARS - JUIN 2020 | COVID Élections |
| ÉTÉ 2020 | Reprise du projet arrêté |
| FÉVRIER 2021 | Abrogation du PLU arrêté en juillet 2019 Arrêt du nouveau PLU |
| MARS - MAI 2021 | Consultation des personnes publiques associées |
| A00T - SEPTEMBRE 2021 | Enquête publique |
| JANVIER 2022 | Approbation |



Rappel - Qu'est-ce que le PLU ?

Le PLU est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'une commune, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement. Il fixe les règles générales d'utilisation des sols du territoire. Il permet ainsi l'émergence d'un projet de territoire prenant en compte les politiques nationales et territoriales. Enfin, il détermine les conditions d'aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable.

Mise au point



Certains habitants ont fait part de leur surprise ou de leur incompréhension sur les réseaux sociaux à propos de différents projets en construction. Une petite mise au point s'impose. Concernant, les nouveaux logements situés sur la route de Cannes, les permis de construire ont été accordés avant l'élection municipale par l'ancienne Municipalité. Pour la construction en cours située route d'Antibes, le permis a été accordé par l'équipe municipale actuelle, étant conforme au PLU à l'époque en vigueur daté de 2006. Il faut noter que les autorisations d'urbanisme sont délivrées par le Maire au nom de l'Etat de manière totalement transparente : tout projet conforme doit être accordé. Inversement aucune dérogation ne peut être considérée sous aucun motif. Il n'y a aucun espace d'appréciation subjective dans un PLU. Le processus d'instruction est purement règlementaire et implique la Commune, le SDIS, l'Architecte des Bâtiments de France, le Gemapi... d'où la durée incompressible de la période d'analyse et de validation même pour un dossier complet et conforme.

Consultation du nouveau PLU

Le PLU approuvé lors du Conseil municipal du 12 janvier est consultable au service urbanisme aux heures classiques d'ouverture au public (au format papier) et sur le site internet de la Commune. Vous pouvez revoir le conseil municipal du 12 janvier qui a approuvé le nouveau PLU :

www.ville-valbonne.fr/vie-municipale/le-conseil-municipal/



Fête de la St Blaise

ELLE NOUS AVAIT TANT MANQUÉ!



C'est sous un ciel bleu et un soleil radieux que la Saint Blaise 2022 s'est déroulée, réunissant Valbonnais et visiteurs pour un moment de partage. Retrouvez ici un résumé des moments forts de cette édition et le reportage photo complet sur valbonne.fr

"Aujourd'hui vient le temps de la fête!"

Pour lancer les festivités du dimanche, Joseph Cesaro, Maire de Valbonne Sophia Antipolis, était entouré de Gérard Lombardo, conseiller départemental et Éric Pauget, député de la circonscription ainsi que d'une partie du Conseil Municipal qui a pu se présenter sur la Place des Arcades. « Nous avons tenu bon I La Saint Blaise 2022, fête du raisin Servan et des produits du terroir, a bel et bien eu lieu ! Aujourd'hui, vient le temps de la fête, du partage, de la convivialité, le temps du plaisir de se retrouver ensemble autour des produits agricoles. . . Je tiens à remercier les grands chefs, les participants au concours et bien sûr les associations pour leur investissement ».



Les grands chefs de retour!

Palet de patate douce orange gingembre, mousseline de saumon au lait d'amande et wasabi, ou encore un curry de daurade, risotto aux champignons noirs... Pas de doute, les plus grands chefs de la Côte d'azur étaient de retour pour le bonheur des spectateurs. Et le cadre pour assister à ces démonstrations était exceptionnel, que ce soit dans le jardin intérieur de la médiathèque ou dans l'oliverie baignée de soleil de la Ferme Bermond. « On aime les émissions de cuisine, alors on ne voulait pas manquer les chefs », explique Ming et Rui venus avec leurs deux enfants. Ils étaient servis avec près d'une dizaine de professionnels dont les chefs d'orchestre de cette animation, Jean-Claude Brugel et Pierre Chabert. Plus d'infos : les recettes sont à retrouver sur le site internet de la ville



Les produits de terroir à la fête

Le traditionnel concours des produits de terroir, connu des habitués, a été l'occasion pour le jury composé du chef valbonnais Frédéric Métout, d'élus et d'habitants de goûter au savoir-faire des Valbonnais, entre huile d'olives, confitures, pissaladières, bières et vins! Voici le classement des gagnants: Liqueurs: Mme Muller; vin de noix/ Vin d'orange: Mme Lienhart; Pissaladière: Mme Cesana; Confiture d'oranges amères: Mme Cesana; Vin de citron: Mme Benevolo; Gelées: Mme Benevolo; Huiles d'olive: Mme Servelle; Confitures: Mme Champoussin; Vinaigre de kaki: M. Muller; Bière: M. Benevolo; Vin: M. Benevolo. Félicitations aux gagnants!



Des visites pour découvrir le patrimoine

La vigne communale, la visite du domaine de Peïjean et le parcours agriculture et biodiversité, trois opportunités pour le public de découvrir les richesses agricoles de la Commune. L'exposition "Autour du Servan", dans le hall de l'Hôtel de Ville, retraçait l'histoire du raisin.



Cinéma, musique et exposition

Chaque fête de la St Blaise est l'occasion de découvrir un film sur le thème de l'environnement, cette année « Animal » au cinéma du Pré des Arts avec les Visiteurs du Soirs. Le chœur Suo Tempore a pris le relais en musique le lendemain à l'Eglise Saint Blaise et la salle St Esprit a accueilli l'exposition, « Terra Madre » de l'artiste italien Giorgio Rocchi, dans le cadre du jumelage avec la Ville de Marti-Montopoli. L'Académie Provençale de Cannes a animé le Village le dimanche matin.



CARNAVALS www.dumonde

À VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS!

Le public venu en nombre a voyagé cette année pour la St Blaise! Direction Haïti, le Mexique, la Nouvelle-Orléans, Venise, Rio et retour dans les temps médiévaux avec les chars! s's composés des élus du Conseil Municipal, des jeunes élus du Conseil

Les jurys composés des élus du Conseil Municipal, des jeunes élus du Conseil Municipal des jeunes et le public ont décerné plusieurs prix :

Prix coup de cœur du public et du CMJ pour le COV
Prix coup de cœur du jury pour Culture Danse
Prix du sourire pour l'US VSA/Kenson Haïti
Prix des costumes pour la Croisée des Épées
Prix de la solidarité pour l'Escale/C'Mieu/AVIE/PAJE

Prix du décor coloré pour FCPE Daudet Campouns Prix de l'animation pour Dojo Antipolis



- 1 · COV Carnaval Mexicain
- 2 Dojo Antipolis Carnaval de Rio
- 3 · USVSA/Kenson Haïti Carnaval d'Haïti
- 4 · Croisée des épées Carnaval médiéval
- 5 Culture Danse Mardi Gras New Orléans
- 6 · L'Escale/C'Mieu/AVIE/PAJE Le fou de Venise
- 7 FCPE Campouns/Daudet
 Le carnaval des enfants du monde

Pour revivre ces trois jours de festivités, retrouvez le reportage en images sur le site valbonne.fr















CRÈCHE

Ile Verte Initiation à l'anglais

Les pitchouns accueillis au jardin d'enfants et la crèche de l'île Verte découvrent, une fois par semaine, quelques mots d'anglais à travers des histoires et des jeux pour une première approche de la langue de Shakespeare comme l'explique Kathryn Paul, conseillère municipale déléguée au jumelage : « Nous lisons de petites histoires illustrées en anglais pour apprendre les animaux, les couleurs, les objets, nous apprenons une chanson, « Twinkle, twinkle little star ». Les enfants connaissent déjà quelques paroles après plusieurs séances. » L'objectif est de familiariser les enfants accueillis dans les crèches à l'anglais, certains ont déjà la chance d'être bilingue dans leur foyer. Un atelier italien est proposé à la crèche de Garbejaïre pour sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge aux langues, un premier pas vers les sections internationales proposées dans les écoles de la Commune. •



- PÉRISCOLAIRE -

Garbejaïre : à la découverte du golf

Saviez-vous que l'école de Garbejaïre était équipée d'un petit parcours de mini-golf? À l'occasion de la semaine olympique et paralympique du 24 au 29 janvier, les enfants ont appris à découvrir le golf à travers un parcours ludique, feuille de route en main. À l'aide de balises à trouver, les jeunes ont participé et appris à définir ce qui caractérisait ce sport et le vocabulaire lié: tee, club, putter... Ils ont cherché les indices pour répondre aux questions avec succès: « C'est trop bien! On a appris ce que représente les jeux olympiques aussi, en fait les anneaux représentent les 5 continents! », expliquent Louis, Raphaël et Rayim. Les animateurs mettent également à profit les temps périscolaires pour rénover chaque élément du parcours de mini-golf avec les enfants volontaires, il faudra au total une dizaine de séances pour que ce qui était devenu un circuit pour les billes retrouve sa vocation première.



- SOUTIEN -

Gestion du stress au lycée : des ateliers pour aider

Réforme du bac, successions des mesures sanitaires, cours à distance... les raisons d'être anxieux sont nombreuses. Une centaine de lycéens a bénéficié d'ateliers de gestion du stress mis en place au lycée Simone Veil et au Lycée International de Valbonne par l'Association des Habitants du Parc de Sophia Antipolis (AHPSA) avec la sophrologue Marie Bianchi.

La période est particulièrement difficile pour les jeunes : la réforme du bac inclus du contrôle continu, ce qui peut être perçu comme un stress d'examen du Bac à chaque évaluation, les différentes mesures sanitaires ont conduit à moins de relations sociales, moins d'activités extra-scolaires, une gestion au lycée en "demi-jauge" avec des demi-groupes... Auxquels s'ajoute un malaise ambiant dans les familles et chez les jeunes dans ce contexte.

Les lycéens sont particulièrement stressés et ont souvent une faible confiance en eux.

Pour répondre au stress lycéen, l'AHPSA a reçu un financement de la CAF pour ces ateliers sur 2021 qui ont enfin pu être mis en place en fin d'année, avec beaucoup de réactivité des lycées lorsque les parents du groupe parentalité les ont contactés. Ils ont été animés par la sophrologue Marie Bianchi qui a pu aborder avec les jeunes entre autres le stress des examens, le sommeil, la confiance en soi, l'estime de soi, la gestion des émotions.

♠ https://ahpsa.com/ - www.sophrosophia.com







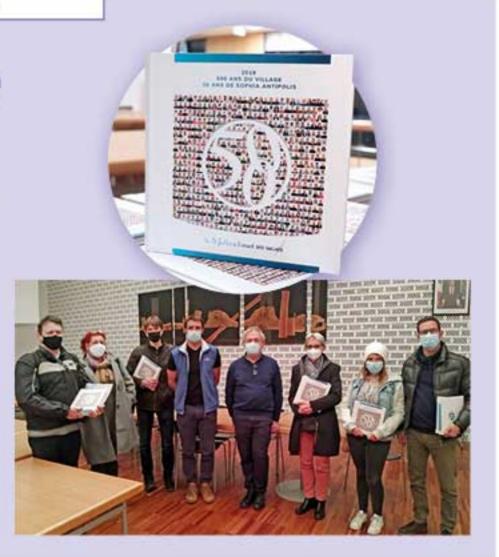
VŒUX

500 ans du village

50 ans de Sophia

Le livre souvenir de 2019 remis aux associations.

La cérémonie des vœux ayant été annulée, le Maire Joseph Cesaro a reçu les représentants des associations salle Michel Rolant pour leur remettre le livre souvenir des 500 ans/50 ans. La mobilisation des associations avait été très forte en 2019 et l'ouvrage, prêt début 2020, n'avait pas pu être distribué en raison des annulations d'événements dues à la crise sanitaire. Le livre retrace les moments forts et historiques du double anniversaire des 500 ans de Valbonne et des 50 ans de Sophia Antipolis. Un remerciement pour l'engagement des associations durant cette année exceptionnelle qui nous replonge dans des moments de partage avant Covid...



- SOLIDARITÉ - La danse avec le cœur

Culture Danse organisait ses rituels « Crep'Shows » les vendredi 21 et samedi 22 janvier au Pré des Arts. Ces quatre galas, premières « démo » de l'année, ont permis aux quelques 700 élèves des sections Jazz, Classique, Street Hop, Zumba... de montrer le travail effectué depuis la rentrée de septembre et de permettre aux parents d'assister à ces démonstrations. Mais ce sont aussi et surtout des galas solidaires qui permettent de collecter des



denrées et marchandises au profit des Restos du coeur : l'entrée est gratuite mais le très nombreux public présent apporte des conserves, céréales, pâtes, couches pour bébés... pour aider ceux qui en ont besoin. C'est aussi la manifestation qui collecte le plus de dons (généralement plus d'une tonne !) sur une journée pour le bassin Antibes-Cannes. Merci donc aux Valbonnais ! On a donc pu profiter des chorégraphies parfois dynamiques et entrainantes, parfois plus douces et poétiques, de tous les élèves de Culture Danse heureux d'être là malgré le contexte et de pouvoir dire : on continue à danser avec tout notre cœur !



LOISIRS - 6è festival d'improvisation théâtrale

L'Art-Scènes vous Invite à assister à la 6° édition de son Festival d'Improvisation Théâtrale qui se déroulera au Pré des Arts le 26 février à partir de 16h. Cet événement vous offrira une sélection originale de spectacles avec des équipes venues de toute la région ou d'ailleurs. Le rire, le divertissement, la prise de risque et la quête de sens seront à l'honneur et permettront au public de découvrir des histoires complètement inédites et de passer une journée incroyable et inoubliable 100% impro! Tarif plein : 10€ pass journée et 4€ par spectacle (pas de tarif réduit). ●

⊙ contact@lart-scenes.fr - 07 55 60 44 11

- VACANCES -

Découvrir le théâtre en s'amusant

Les Enfants du Paradis proposent un stage de théâtre du 7 au 11 février pour les 6-10 ans et du 14 au 18 février pour les 8-12 ans de 8h45 à 16h30 salle Apollon au 173 route de Grasse. Durant une semaine, les jeunes découvriront le théâtre au travers du jeu, de l'improvisation, des lectures, des petits exercices ludiques qui permettront à l'enfant de goûter au plaisir du jeu théâtral ; puis chaque enfant est distribué dans une saynète où il a un rôle à jouer. Le spectacle sera filmé à la fin du stage. Prévoir un repas/piquenique pour le déjeuner. Tarif 160€ + adhésion 20€/an. ■

Réservation auprès d'Eric : 06 62 41 20 38 ou Valérie : 07 81 06 76 31 enfants.paradis@laposte.net - www.the4tre.fr

- SPORT -

Raqball : le nouveau sport made in Valbonne Sophia Antipolis!

Des raquettes spéciales, une balle, deux équipes pour défendre deux cibles et une installation rapide du matériel sur les terrains de sports existants : c'est le Raqball, un sport de raquette collectif sans contact. Chris Oven, Mouginois, a inventé ce nouveau sport en 2012, développé dès 2013 par Rzball Company, une start-up valbonnaise.

Il se joue avec des raqqets (raquettes) en équipe de 6 joueurs, en 4 périodes de 5 minutes. Chacun joue la balle avec une raqqet. Grâce à des passes, des drib'ups (dribbles) ou à un 1 ground (un rebond au sol), les interactions s'effectuent, permettant ainsi d'attaquer ou de défendre la targget (cible). L'objectif est de marquer un maximum de points. Le raqball fait partie des sports proposés dans les quatre groupes scolaires de la Commune. Ce sport loisir, facile d'apprentissage est praticable en club le samedi matin de 10h à 11h30 sur Valbonne Sophia Antipolis.

@contact@raqball.com







PARCOURS PATRIMONIAUX

À la découverte de l'architecture et du patrimoine sophipolitain

Tous les mois, nous vous proposons désormais une balade architecturale dans la technopole. Promenade que vous pouvez faire grâce à l'application mobile de la ville. Ces articles sont issus du projet élaboré par Patricia Civel, présidente de l'association l'Art Tisse, avec le concours de Claudia Salmen et François le Goaoc, et grâce aux ouvrages "Sophia Antipolis, 40 d'architecture" de Richard Scoffier (2011) et "Sophia Antipolis, Territoire d'Avenir" (Audacia, 2009)

La Fondation Sophia Antipolis

C'est à cet endroit qu'est née en 1969 l'association Sophia Antipolis (qui deviendra la Fondation Sophia Antipolis en 1984) creuset de la future technopole.

Le bâtiment a été conçu par les architectes Yves Bayard et Henri Vidal qui furent appelés très tôt aux côtés de Pierre Laffitte pour concevoir un urbanisme de faible densité et réfléchir aux grands principes d'aménagement du territoire. Yves Bayard (1935-2008) incarne le versant artistique de la profession avec l'usage du béton architectonique et la déclinaison de trois éléments : l'arc, le pilier et le cône. Henri Vidal (1924-2007), ingénieur, est l'inventeur de la terre armée, permettant de rendre des sols inertes en matériaux composites parfaitement stables capables de résister à de fortes poussées. La Fondation Sophia Antipolis est l'un des édifices qui exprime le mieux l'idée d'une architecture jouant aussi bien avec le relief qu'avec la végétation. Elle appartient à la première époque (1975-1985) que Richard Scoffier regroupe sous le terme « infiltrer le paysage ». La construction épouse parfaitement le relief en s'articulant entre deux espaces : en haut une place, en bas un théâtre en plein air. « Les architectes mettent ici en œuvre les matériaux qu'ils emploieront plus tard sur le bâtiment de l'Inpi-Cerda, peut-on lire sur le site amc-archi.com. Pierres en soubassement, verres fumés et pans de béton préfabriqués appuient les horizontales. Sauf que les bandeaux en débord de façade sont composés de panneaux montés sur de discrètes équerres métalliques, pour marquer les traits à moindre frais. Ici les architectes s'autorisent également quelques détails d'inspiration organique, comme ces arcades de pierre déployées en rez-de-jardin ».

La Fondation a connu durant plusieurs décennies une effervescence artistique illustrant l'ambition de Pierre Laffitte de faire de Sophia Antipolis « la Florence du XX^è siècle ». Le théâtre de la Garrigue (aujourd'hui délaissé et envahi par les ronces) a accueilli de grandes manifestations estivales comme le violoncelliste Rostropovitch ou la cantatrice Barbara Hendricks, tandis que la salle Pablo Picasso recevait des expositions de prestige (Picasso, Hans Hartung, l'École de Nice...).

Plusieurs œuvres d'artistes sont encore visibles sur la place, dont celles de Charles Cermolacce auteur de sculptures taillées dans les pierres excavées de la technopole. On remarquera aussi le tilleul de la Liberté et le chêne des Droits de l'Homme planté le 3 mai 1980 en hommage à André Sakharov.

Les noms des rues enserrant la place - Albert Einstein et Ludwig van Beethoven - reflètent cette volonté d'allier science et art.



Chêne des Droit de l'Homme



Théâtre de la Garrigue



Œuvre de Charles Cermolacce





Pour découvrir le patrimoine architectural et artistique de la commune, connectez-vous à l'application Ville de Valbonne Sophia Antipolis, menu Découvrir -> Parcours patrimoniaux

- DÉTAIL -

Reconnaissez-vous ce lieu ?

Pour les curieux comme les observateurs, la Commune regorge de petits détails qui invitent à l'interrogation : qu'est-ce que c'est ? À quoi cela peut-il servir ? Quelle époque ? Particularité architecturale, œuvre d'art, publicité ancienne, objet du quotidien d'antan ou d'ornement... Connaissez-vous bien votre lieu de vie et ses différents quartiers ? Ouvrez l'œil et à vous de jouer!

Réponse au prochain numéro.



RÉPONSE DU MOIS DERNIER

Vous aurez sûrement découvert qu'il s'agissait de la vision d'Albert Ouvrier ou plutôt de son buste sur la fontaine et le square éponyme. Albert Ouvrier fut maire de Valbonne de 1971 à 1983.



LE SAVIEZ-VOUS?

À la suite des épisodes de pandémie de peste qui ont dépeuplé la région, les moines fuient l'abbaye de Valbonne, direction Lérins en 1471. En effet, la peste ravagea nos territoires de 1346 à 1353, puis de 1392 à 1416 et enfin de 1451 à 1470.

Pour repeupler le secteur, Don Antoine Taxil créée le village de Valbonne en 1519. La commune échappa à l'épidémie de peste qui atteignit Grasse de 1580 à 1582 mais aussi celles de 1623 et 1630.

ANNIVERSAIRES



Les natifs de décembre et janvier à l'honneur

Décembre : « Qui à Noël s'ensoleille, à Pâques brûle le bois ». Janvier : « Lorsqu'on peut labourer en janvier, on aura sept pains pour un dîner ». Le 26 janvier dernier, les convives de l'EIG ont fêté les anniversaires de décembre et ceux du mois de janvier en compagnie de Joseph Cesaro, Maire de Valbonne Sophia Antipolis et de Céline Lambin, déléguée à l'Action sociale auprès des seniors : Mesdames Ferkaï, Carpentier, Dipace, Canaple, Legoaoc, Casoni, Diot, Benetto et messieurs Cenci, Calabria, Herry et Sauvan. Les fêtés ont tous été acclamés et ont reçu un cadeau surprise pour les anniversaires !



- EIG -

La croisière s'amuse!

L'embarquement était immédiat le 18 janvier dernier pour une croisière culinaire autour du monde proposée par l'équipe de l'EIG. Cap sur le Liban pour l'entrée, passage en Russie et en Asie pour le plat et retour par la Hongrie avec le dessert. Une animation sans passeport ni visa qui a séduit les seniors venus nombreux. Pour connaître les prochaines animations proposées par l'Espace Inter Générationnel, reportez-vous au programme ci-dessous ou sur le site valbonne.fr menu votre ville onglet social l'EIG restaurant espace de convivialité.

En février et en mars, ne manquez pas...

Atelier mémoire: les mardis 1^{er} et 22 février et 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 mars de 9h30 à 11h salle 101 et lundis 28 février, 14 et 28 mars selon les groupes, de 13h30 à 15h avec Madame Sebastia, psychologue dinicienne.

Jeux de cartes : Tous les mardis après-midi de 14h à 16h30 rue du Frêne. Venez nombreux pour partager un moment de convivialité et ludique.

Atelier projet créatif: animation autour de la créativité personnelle les jeudis 3 février et 10 mars de 14h à 16h30 rue du Frêne. Projet sur un an. Le travail réalisé sera présenté sur un stand à Noël.

Prendre soin de soi : Séances « Prendre soin de soi » les jeudis 3 et 24 février et les 3, 10 et 24 mars de 9h à 12h en salle 101. Séances organisées par la Mutualité Française. Atelier de 5 séances.

Randonnée : tous les vendredis de 7h45 à 12h45, départ devant l'Antiquaire avec Maurice Lagdar, éducateur sportif et Céline, animatrice senior. Inscription au CCAS le lundi matin.

En février : le vendredi 4 au Mont Pegros à Auribeau sur Siagne et à déterminer pour les autres vendredis.

Atelier gym adaptée: les lundis 7, 14, 21 et 28 février de 11h15 à 12h30 et les lundis 7, 14, 21 et 28 mars de 11h15 à 12h30 et avec l'association Vitae Sport Santé, salle St Bernardin.

Danse EIG: Reprise de la danse à l'EIG les lundis 21 février, 7 et 21 mars de 14h à 16h avec Marylou, professeur de danse à Studio Danse 06.

A noter:

Gym adaptée les lundis 7 et 14 février pendant les vacances scolaires

Activités et animations

Février

Vendredi 4 février : Soirée carnaval à l'EIG - Venez participer au repas dans ant avec animation musicale et costumes de fêtes. Ouverture des portes à 18h30.

Mardi 15 février : Repas sur le thème de la St Valentin à l'EIG. Inscriptions à l'EIG.

Mercredi 23 février: Bataille des fleurs - Sortie à la journée direction Nice pour la bataille des fleurs. Visite de la Ville avec un guide et restaurant pour un déjeuner niçois et direction les tribunes pour le défilé « La bataille des fleurs ».

Vendredi 25 février : Anniversaires à l'EIG - Célébration des anniversaires du mois de février, Inscription au CCAS ou à l'EIG.

Mars

Mardi 1° mars: Repas à l'EIG sur le thème, « les Ch'tis du Nord »

Mardi 15 mars: Repas à l'EIG sur le thème, « Irlande »

Mercredi 16 mars : Promenade à l'étang de Font Merle avec les seniors et les enfants du périscolaire de Garbejaïre de 13h30 à 16h, goûter pris avec les enfants.

Jeudi 17 mars: Sortie direction Menton/Eze - Visite de la vieille ville, ruelles, façades, jardin Biovès, casino, palais de l'Europe, musée Cocteau, port. Restaurant à Menton au Café des Sports du casino Barrière. L'après-midi visite du village d'Eze avec un guide.

Vendredi 25 mars : Anniversaires à l'EIG - Célébration des anniversaires du mois de mars. Inscription au CCAS ou à l'EIG.

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 12 JANVIER 2022

M. le Maire ouvre la séance à 18H05 et informe que conformément à la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire et notamment son article 10, à la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 modifiant l'article 6 de l'ordonnance n° 2020-391 du 1° avril 2020, la réunion de l'organe délibérant peut se tenir par visioconférence ou à défaut audioconférence. Ces dispositions s'appliquent jusqu'au 31 juillet 2022.

Compte tenu de la situation sanitaire, de l'évolution de la contagiosité et de la multiplication des personnes cas contact ou atteintes de la Covid-19, il a été proposé aux conseillers municipaux qui le souhaitent de siéger à cette séance du conseil à distance. Les conseillers municipaux en ont été informés par email du jeudi 6 janvier 2022 adressé par le Maire ainsi que par la mention portée à l'ordre du jour joint à la convocation télétransmise le jeudi 6 janvier 2022. Les modalités d'accès à la réunion ont été communiquées avec la convocation. Conformément au texte en vigueur, une délibération prise au cours de la première séance du conseil à distance fixe les modalités d'identification des participants, d'enregistrement, de conservation des débats et du scrutin. Le projet de délibération a été adressé aux élus par mail, en complément de l'ordre du jour, le 12 janvier 2022 et est remis sur table.

Les conseillers municipaux connectés à distance à la réunion voudront bien mettre en service leur caméra afin qu'ils puissent être identifiés visue lement et répondre à l'appel. Le compte-rendu mentionnera leur présence à distance. Les procurations qui ont puêtre données, seront prises en compte en cas de déconnexion ou de tout problème d'ordre technique. Et procède à l'appel des élus : Étaient présents : CESARO Joseph, DEBORDE Elisabeth, ARDICHVILI Emmanuel, KHAYAT Mélanie, CHAKIR Karine, VIENNE Jacques, MAGLIARO Elena, JOSEFOWICZ Patrick, DOMISSY Claire, COUTEL John (à distance en visioconférence), GARNER Bernard, MEUNIER Pierre, PAILLARD Anne, MASSON Thierry, GARNESSON Claude, MINEREAU-GAY Olivier (à distance en visioconférence), DESPINASSEDidier, REMILLIBUX Sébastien, FONTAINE Aubane, LAMBIN Céline, MURAT Jean-Benoît, PAUL Kathryn, ETORE Christophe, ROUGELIN Alexandra (à distance en visioconférence), SANTOS Xavier (à distance en visioconférence), DAUNIS Marc, DERONT-BOURDIN Gautier, LASSOUED Bouchra, SIMON Arthur. Procurations: ROUUN Laure à CHAKIR Karine, ADAMI Lise à DOMISSY Claire, PEACOCK Valérie à ETORÉ Christophe. Absent : BOSSARD Frédéric. Le quorum est atteint.

M. REMILLIEUX Sébastien est désigné secrétaire de séance.

M. le Maire sournet le compte rendu de la séance du 09 décembre 2021 à l'approbation des Conseillers Municipaux et demande s'îl y a des observations. M. DAUNIS Marc indique qu'il n'est pas certain des propos retranscrits et souhaiterait avoir l'enregistrement de la séance.

M. le Maire précise que la diffusion sur le site internet est toujours disponible mais qu'une copie lui sera transmise.

Le compte-rendu est soumis au vote : Pour : 28 - Abstentions : 4 - DAUNIS Marc, DERONT BOURDIN Gautier, LASSOUED Bouchra, SIMON Arthur.

M. le Maire informe que trois amendements afférents au projet de délibération sur l'approbation du Plan Local d'Urbanisme, ont été déposés :

- Un par le groupe « Futur et Nature » envoyé par email le 12 janvier 2022 et remis sur table;
- Deux par le groupe « Mieux Vivre Ensemble Valbonne Sophia Antipolis Solidaire et Écologique » déposés le 12 janvier 2022 et remis sur table.

Ils seront examinés avant la délibération portant sur l'approbation du Plan Local d'Urbanisme et seront éventuellement intégrés à la délibération si les éléments sont retenus.

 Délibération 2022-360 - Modalités de réunion à distance du Conseil Municipal dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire - Unanimité

I - VIE MUNICIPALE / DIVERS

- Délibération 2022-361 Syndicat Mixte d'Ingénierie pour les Collectivités et Territoires Innovants des Alpes et de la Méditerranée (SICTIAM) -Désignation - Unanimité
- Délibération 2022-362 Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA) - Prise de compétence facultative réseaux de chaleur - Unanimité
- Délibération 2022-363 Rapport sur l'exécution des délégations du Conseil Municipal à M. le Maire, Le Conseil PREND ACTE.

II - AMÉNAGEMENT DURABLE

- Délibération 2022-364 Hameau des Clausonnes Convention de participation - Unanimité
- Délibération 2022-365 Parcelle communale Autorisation d'urbanisme et de défrichement à la SCI CENTRIUMSA - Unanimité
- Délibération 2022-366 Programme Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique (SARE) - Mise à disposition de locaux - Unanimité
- Présentation de l'amendement relatif à la délibération portant approbation du Plan Local d'Urbanisme du groupe « Futur et Nature » par Mme DEBORDE Elisabeth

Conseil Municipal du 12 janvier 2022 Amendement à la délibération portant approbation du Plan Local d'Urbanisme

Déposé par le groupe Futur et Nature avec demande de vote unique sur l'ensemble des modifications proposées.

Objet de l'amendement : Modification zonage secteur Pré de Bâti / Val Crête

Par cet amendement à la délibération portant sur l'approbation du projet de PLU déposé par le Groupe Futur et Nature, il est demandé à M. le Maire de faire voter des modifications de zonage sur le secteur Pré de Bâti / Val Crête.

Les modifications à intégrer concernent plus précisément la zone USOC4, zone à vocation habitat et activités sur le secteur de Pré de Bâti / Val Crête et concernée par une Servitude de Mixité Sociale :

- il est demandé de remonter jusqu'à la route de la Roberte la limite entre les zones USOC4 et N. Ainsi environ 43000m² seront reclassés en N et Espaces Boisés Classés (EBC). Cela concerne tout ou partie des parcelles AC n°23, AB n°102, AC n°53, AC n°52. La zone USOC4 présentera dès lors une superficie de 68000m².

Cela permettra une plus grande préservation du coteau boisé et donc du réservoir de biodiversité qu'il compose.

 il est également demandé de supprimer les éléments de paysage sur la zone USOC4 restante. Les parcelles concernées sont les ABn°207, ABn°205 et ABn°213.



Plan de zonage projet de PLU soumis à approbation avec identification des modifications

Plan de zonage projet de PLU avec prise en compte amendement

À noter que le pourcentage de mixité sociale exigé reste inchangé (45 % minimum de la surface de plancher totale de l'opération sera affectée à des logements SRU, dont 10 % seront affectés à de l'accession sociale).

Ces demandes vont dans le sens d'avis de Personnes Publiques Associées et d'observations publiques recueillies lors des temps de consultation. Elles s'inscrivent également dans l'objectif de la Zéro artificialisation.

Si l'amendement est accepté, cela implique des adaptations dans l'ensemble des documents constituant le PLU et tout particulièrement :

- La pièce nº4 : le plan de zonage ;
- La pièce n°1 : le rapport de présentation (Torne II);
- La pièce n°Sb : liste des Emplacements Réservés pour Mixité Sociale et Périmètre de Mixité Sociale;
- La pièce nº6 : les Orientations d'aménagement et de Programmation.

Présentation des deux amendements relatifs à la délibération portant approbation du Plan Local d'Urbanisme du groupe « Mieux Vivre Ensemble Valbonne Sophia Antipolis Solidaire et Écologique » par M. DAUNIS Marc

Conseil municipal du 12 janvier 2022

Délibération 1 portant sur l'approbation du Plan Local d'Urbanisme Amendements déposés par le groupe « Mieux Vivre Ensemble Valbo

Amendements déposés par le groupe « Mieux Vivre Ensemble Valbonne Sophia Antipolis solidaire et écologique »

Amendement 1 : Dans le secteur des Clausonnes, les zones UJeb et UJec prévoient 50 000m² de constructibilité dont 25 000m² maxi pour les bureaux et services ; 24 300m² maxi pour les activités industrielles, artisanales et équipements collectifs ; 700m² maxi pour les commerces dont 200m² maxi dans le secteur UJeb. 15% de la surface de plancher total pourront être affectés à du logement en complément des 4 000m² de logement étudiant prévu dans la zone UJea.

Par ailleurs, dans la zone Web, sont autorisées « les infrastructures liées aux équipements collectifs d'intérêt public en lien avec la future gare TER en souterrain et le pôle multimodal. »

Le PLU révisé en 2019 ouvrait une capacité de logement de 37 500m² en complément de 10 000m² pouvant être eux aussi affectés au logement dans le secteur Ulea, soit une capacité d'environ 600 logements.

Le présent amendement vise à rétablir cette constructibilité en logement dans le secteur afin de supprimer du deuxième PLU anêté une densification totalement excessive dans le secteur de Val Crêtes/Terrasses de SOPHIA et d'éviter d'artificialiser inutilement à l'horizon de ce PLU des zones aujourd'hui naturelles telles que celle d'AR FRANCE, aux Bourelles ou dans le secteur de Peides alle tout en satisfaisant aux obligations de la commune liées au plan local de l'habitat.

Outre l'impact paysager considérable, le rajout d'environ 1100 à 1200 véhicules supplémentaires dans le secteur AIR FRANCE/Valcrêtes/Terrasses de SOPHIA aggraverait considérablement les difficultés de circulation déjà rencontrées sur cet axe, en l'absence par ailleurs de possibilités pertinentes d'aménagement eu égard à la topographie des lieux.

Aussi, il est proposé :

- de rétablir une capacité de 47 500m², soit 600 logements environ sur le secteur des Clausonnes
- de réduire dans la zone USOC4 les 158 logements pour une surface de plancher de 9 500m² prévus à 80 logements pour 5 000m² environ.
- de réduire dans la zone USOC3 les 241 logements pour une surface de plancher de 14 500m² prévus à 80 logements pour 5 000m² environ. La hauteur maximale des constructions est parailleurs ramenée de 14m à 12m et l'emprise au sol maximale de 36% à 35% avec un coefficient de biotope de 55%
- de supprimer dans le secteur de Péidesalle la construction des 167 logements prévus pour une surface de plancher d'environ 10 000m² environ
- de supprimer les 10 300m² de plancher pour 10 logements prévus en zone UBi dans le secteur des Bourelles
- de supprimer route d'Antibes le secteur ICa1 et de la r\u00e4nt\u00e9grer dans la zone UCa
 En cons\u00e9quence, le conseil municipal d\u00e9cide :
- Dans le secteur des Clausonnes, 10% de la surface totale de plancher de la

zone UJea et 75% de la surface totale du plancher dans les zones UJeb et UJec pourront être affectés à du logement. Une servitude de mixité sociale conforme à celle de la zone urbaine UB est instituée.

- Dans le secteur d'AIR FRANCE, une adaptation du zonage en régime boisé classé de cette parcelle d'AIR FRANCE est étudiée pour satisfaire aux contraintes de sécurité liées à la gestion du site.
- Dans la zone USOC3, est autorisée la construction de 80 logements pour
- 5 000m² environ. La hauteur maximale des construction est par ailleurs ramenée de 14m à 12m et l'emprise au sol maximale de 36% à 35% avec un coefficient de biotope de 55%.
- Dans la zone USOC4, est autorisée la construction de 80 logements pour une surface de plancher de 5000m². L'Emprise au sol maximale est portée à 45%.
- Dans le secteur des Bourelles, la zone UBi est supprimée et remplacée par une zone AU stricte.
- Dans le secteur des Bourelles, la zone UBi est supprimée et remplacée par une zone AU stricte.
- Dans le secteur de Peides alle, l'emplacement réservé 6 pour mixité sociale est supprimé et les parcelles concernées sont classées en zone AU stricte.
- Route d'Antibes, de supprimer le secteur lCal et de le réntégrer dans la zone UCa
- L'ensemble des documents constituant le PLU est adapté en conséquence des décisions supra

Amendement 2 : Les limites séparatives de 5 m pour les constructions d'habitation en zones urbaines figurant dans le PLU révisé de 2019 sont rétablies. L'ensemble des documents constituant le PLU est adapté en conséquence de cette décision.

M. le Maire procède aux votes des amendements :

- Amendement 1 du groupe « Mieux Vivre Ensemble Valbonne Sophia Antipolis Solidaire et Écologique » - Contre : 27 - Pour : 4 - DAUNIS Marc, DERONT BOURDIN Gautier, LASSOUED Bouchra, SIMON Arthur. - Abstention : 1
- MINEREAU GAY Olivier. L'armendement 1 du groupe « Mieux Vivre Ensemble Valbonne Sophia Antipolis Solidaire et Écologique » estrejeté.
- Amendement 2 du groupe « Mieux Vivre Ensemble Valbonne Sophia Antipolis solidaire et écologique » - Contre : 24 - Pour : 8 - ETORÉ Christophe (PEACOCK Valérie), ROUGELIN Alexandra, SANTOS Xavier, DAUNIS Marc, DERONT BOURDIN Gautier, LASSOUED Bouchra, SIMON Arthur. L'amendement 2 du groupe « Mieux Vivre Ensemble Valbonne Sophia Antipolis Solidaire et Écologique » est rejeté.
- Amendement du groupe « Futur et Nature » Unanimité. L'armendement du groupe « Futur et Nature » est adopté. Les adaptations proposées ayant été approuvées, seront reportées dans la délibération et dans les documents du Plan Local d'Urbanisme.
- Délibération 2022-367 Approbation des zonages assainissement annexés au Plan Local d'Urbanisme (PLU) - Unanimité
- Délibération 2022-368 Approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
 Pour : 27 Contre : 5 PEACOCK Valérie, DAUNIS Marc, DERONT BOURDIN
- Après un demier tour de table, M. le Maire déclare la séance levée à 20h10.

Gautier, LASSOUED Bouchra, SIMON Arthur.

GROUPE «FUTUR & NATURE »



Le vote du nouveau Plan Local d'Urbanisme lors du conseil municipal du 12 janvier est une avancée majeure pour la protection de notre environnement. Ce conseil municipal a été l'illustration de deux visions antagonistes du développement de notre territoire.

D'un côté, le groupe « mieux vivre ensemble Valbonne » a soumis un amendement (rejeté) consistant à proposer la construction de 600 logements (ce quota non modifiable ayant été défini par la précédente municipalité) étant dans le secteur des Clausonnes. Or, la qualité de l'air de ce site pose question, car il jouxte un lieu de trafic intense. Par ailleurs, un tel projet induit un recours accru aux véhicules individuels puisque ce lieu sera éloigné des infrastructures (services et écoles) et du cœur de Sophia. Mme la première adjointe a rappelé que ces graves défauts sont ceux que Mr Daunis avait pointés lors du grand débat de Nice-Matin des municipales de 2014 pour ridiculiser ce projet de Mr Dethève, son adversaire de l'époque. À présent, il défend cette implantation : quel revirement!

Pour sa part, le groupe majoritaire propose de réaliser 566 logements sur 3 sites (Air France, Pré de Bâti et Canopée) proches du centre de vie de Garbejaire-Sartoux, qui permettront aux habitants d'utiliser les modes de transport doux et les rapprocheront de leur lieu de travail. Au sujet du nouveau projet de Pré de Bâti, Mr le maire a

obtenu après négociation de conserver plus de 4 hectares de forêt. C'est un résultat à rapprocher de l'actuel projet Open Sky : les négociations de Mr le maire ont permis de sauvegarder 15 hectares de forêt par rapport au projet précédent. Ce sont des résultats concrets pour la préservation de notre environnement.

La résilience de notre territoire en matière énergétique est également un enjeu pour la municipalité et pour les citoyens. Le prix de l'énergie va connaître une hausse, due à l'augmentation des coûts financiers et environnementaux d'utilisation des énergies fossiles. Par ailleurs, le maintien en capacité du parc nucléaire français pose de lourdes questions de sécurité, qui ont conduit récemment à l'arrêt imprévu de 5 réacteurs. Les énergies renouvelables vont progressivement prendre le relais et permettre une transition énergétique à un rythme qui évitera, on l'espère, un bouleversement trop brutal de notre société. Mais ceci ne sera possible que si cet effort de production moins polluante s'accompagne d'une sobriété énergétique accrue. L'énergie la moins chère et la moins nocive pour notre environnement, c'est celle que l'on ne consomme pas !

Du point de vue de la consommation énergétique, le sujet des transports étant une compétence de l'intercommunalité, l'action de la municipalité se focalise sur le bâti et l'éclairage. Elle s'appuiera principalement sur un outil : le contrat de performance énergétique (CPE). Il s'agit d'un contrat subventionné par l'état permettant de se fixer des objectifs d'économies d'énergie et d'empreinte carbone, tout en assurant le confort des usagers.

Le premier CPE concerne les principaux bâtiments communaux anciens, qui accusent une déshérence dans ce domaine (par exemple, les chaudières des écoles Campouns et Daudet, âgées de plus de 30 ans, ont été remplacées en urgence en début de notre mandat). Après les travaux de rénovation, la performance énergétique sera comparée aux objectifs initiaux, avec un système de pénalités/intéressement pour le titulaire du marché. Nos objectifs seront plus ambitieux que le cadre réglementaire.

Le second CPE concerne l'éclairage public. Le questionnaire « quel éclairage pour votre quartier ? », réalisé fin 2021, a permis de mettre en évidence un souhait massif de limiter la pollution lumineuse et préserver la biodiversité. Notre souhait est de développer l'extinction nocturne, de poursuivre le passage en LEDs, tout en assurant un éclairage de qualité pour tous les trajets piétonniers, notamment vers les écoles, le travail, et les arrêts de bus.

Une attention particulière a été portée lors des récents renouvellements des contrats auprès des fournisseurs d'énergie de la municipalité : l'électricité est à présent 100% garantie d'origine renouvelable et 50 % du gaz consommé est du biogaz.

La production locale d'énergie s'articulera autour de projets photovoltaïques tels l'implantation de panneaux solaires en autoconsommation sur le toit de la mairie et la ferme photovoltaïque du Trou de Béget, sujets d'une prochaine tribune. Cette ferme solaire associera les citoyens qui le souhaitent : ils seront appelés à la cofinancer et prendre part à sa gouvernance. L'énergie produite sera largement supérieure à la consommation électrique actuelle de l'ensemble des bâtiments municipaux. Ces réalisations contribueront à l'éligibilité de la commune au label « territoire durable ».

Emmanuel Ardichvili - e.ardichvili@ville-valbonne.fr Didier Despinasse - d.despinasse@ville-valbonne.fr Claude Garnesson - c.garnesson@ville-valbonne.fr

GROUPE «MIEUX VIVRE ENSEMBLE, VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE»



Le dernier conseil municipal a été consacré au vote définitif du PLU de notre commune. L'essentiel de celui que nous avions voté en 2019 étant conservé, l'enjeu majeur se résumait à une alternative : faire ou ne pas faire de logements aux Clausonnes avec ses conséquences pour tout notre territoire.

Par amendement, nous avons proposé d'autoriser la réalisation dans les 15 ans à venir de 600 logements

aux Clausonnes et préserver le reste de la commune. Cela permet de réduire raisonnablement à 300 les insensés 560 logements (1200 voitures en plus...!) prévus par Monsieur Césaro autour du rond-point des Terrasses de SOPHIA sur un des axes les plus embouteillés de la technopole et de ne pas urbaniser les espaces boisés et non bâtis situés notamment aux bourrelles, à Peidesalles,...

Par dogmatisme et sans doute entêtement, le maire et ses élus ont voté contre...! Nous le regrettons vivement. De plus, les générations futures auront elles aussi besoin d'espaces. L'ignorer, consommer inutilement des espaces naturels est une faute, un lourd héritage!

Marc Daunis - m.daunis@ville-valbonne.fr Arthur Simon - a.simon@ville-valbonne.fr Bouchra Lassoued - b.lassoued@ville-valbonne.fr Gautier Deront-Bourdin - g.deront-bourdin@ville-valbonne.fr

GROUPE «ENSEMBLE PARTAGEONS L'AVENIR »



Lors de son adoption au conseil municipal du 12 janvier dernier, notre groupe a voté pour le nouveau PLU, au terme d'une révision de presque cinq ans.



Malgré notre désaccord sur les nouvelles limites de prospect, fixées à 7m au lieu de 5m, ce qui va réduire les possibilités de densification dans les zones urbanisées, ce PLU, qui fixe les règles d'urbanisme pour les quinze ans à venir, poursuit des objectifs que nous

avions définis : augmenter les espaces naturels et agricoles et réduire l'empreinte urbaine.

Nous partageons également la possibilité de construction de logements sur Sophia Antipolis, rapprochant les actifs des entreprises et des services publics, limitant ainsi les déplacements.

Enfin, notre groupe vous souhaite une excellente année 2022, riche de bonheurs et de bons moments partagés.

Christophe Etoré, Frédéric Bossard, Alexandra Rougelin, Xavier Santos, Valérie Peacock

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Bienvenue aux nouveaux petits Valbonnais.

Oswa Ben Yemna, le 10 décembre

Aziz Nasser, le 14 décembre

Anna Cozzo, le 22 décembre

Naïa Choteau, le 30 décembre

Imrane Bousserhane, le 3 janvier

Chiara Segarra, le 8 janvier

MARIAGES

Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Marie Masson et Enno Schumacher, le 17 décembre

Natacha Robinson et Nicolas Balavoine,

le 18 décembre

Catherine Rouah et Carl Bylett, le 8 janvier

DECES

Nous adressons toutes nos condoléances aux familles et aux proches.

Patrick Griolet, le 16 décembre

Claude Patoux, le 25 décembre

Henriette Chambot veuve Vincent, le 26 décembre

Paulette Goglio veuve Sergeant, le 29 décembre

André Carré, le 1er janvier

Nuhad Baroud, le 3 janvier

Jacques Gleye, le 5 janvier

Jean-Louis Inial, le 6 janvier

Gilles Tabusteau, le 10 janvier



Cosetta Lanini épouse Nardi, le 13 janvier

Cosetta Nardi était la dernière Valbonnaise native de Marti

"Le ciel compte une toscane de plus, a annoncé son fils Robert. Elle s'est endormie du sommeil réparateur de ceux qui ont eu une dure vie mais remplie d'amour et de joie. Je suis sûr que tous

ceux qui l'ont connue auront une pensée pour elle. Cara mamma, pour ce magnifique jumelage entre nos communes, pour cet acte fort soit ici remerciée. "



EMPLOIS

Mairie de Valbonne Sophia Antipolis

Emplois permanents

Animatrice du Relais Petite Enfance (jusqu'au 11 Février 2022)

Emplois contractuels

Aide à Domicile H/F (Jusqu'au 25 Février 2022)

Pour déposer une candidature spontanée, veuillez adresser votre CV et lettre de motivation, par mail à : recrutement@ville-valbonne.fr

- NUMÉROS UTILES -









Hôtel de VIIIe - 04 93 12 31 00 Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Le service Urbanisme est ouvert au public uniquement de 13h30 à 17h

Centre de Vie - Service à la population Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

et de 13h30 à 17h - 04 92 98 28 60

CCAS - 04 93 12 32 10 Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Point Écoute Santé - 04 92 98 28 83 Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h - Centre de Vie

Police Municipale - 04 93 12 32 00 Du lundi au vendredi - accueil de 8h30 à 17h

Gendarmerie - 04 93 65 22 40 Impasse du Général Delfosse

Relais Assistants Maternels

04 92 98 28 82 10 traverse du Barri

Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis - 04 89 87 70 00 Du lundi au jeudi de 8h à 18h30 et le vendredi de 8h à 18h

Les Gênets - 449 route des Crêtes

Marché au Village Tous les vendredis de 8h à 14h - Contact: 04 93 12 34 51

Marché à Garbejaïre Tous les mardis et les jeudis, Place Méjane de 16h à 19h Contact: 04 93 12 34 51

Centre des Finances Publiques Trésorerle principale d'Antibes municipale 04 97 15 54 70

2203 chemin de St Claude Immeuble le Chorus CS 70323 06605 Antibes Cedex sgc.antibes@dgfip.finances.gouv.fr

Antenne de Justice - 04 92 19 76 10 Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h - 2 Place des Amouriers

Déchetterie - 04 92 28 50 21 Du lundi au samedi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h - 461 chemin de la Veyrière

Envinet (encombrants) - 04 92 19 75 00

Envibus - 04 89 87 72 00 - www.envibus.fr

Société Publique Locale Hydropolis

Cité artisanale Barthélémy Beauleau, 108 chemin Sainte-Hélène - CS 10092 06902 Valbonne Sophia Antipolis 04 83 88 16 70 - contact@hydropolis-sophia.fr

Bureau d'Information Touristique

Ouvert toute l'année de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Du lundi au dimanche du 1er juin au 30 septembre. Du lundi au samedi du 1ª octobre au 31 mai. Fermé les jours fériés sauf les 14 juillet et 15 août. 04 93 12 34 50

www.agglo-sophiaantipolis.fr/sortir-et-decouvrir

Brocante au Village Premier dimanche du mois toute la journée - Contact : 04 93 12 34 55

Marché de producteurs Chèvrerie de Valbonne

Réouverture mi-mars 2022







BP 109 - 06902 Valbonne Sophia Antipolis Tél.: 04 93 12 31 00 - Fax: 04 93 12 31 09 ISSN 1148-585X

Mensuel édité par la Ville

de Valbonne Sophia Antipolis

Directeur de la publication : Joseph Cesaro Conception graphique & mise en page : Deuxième Étage • Antibes

Rédaction: Marylou Airaut, Florian Picano, avec la participation des services municipaux Photos: Marylou Airaut, Florian Picano,

Robert Palomba, Arnaud Spani, Shutterstock

Impression:

Imprimerie Perfectmix-Photoffset

Distribution : Prospekto











À L'AFFICHE

Spectacle « Rien à dire » Mercredi 2 Mars

À 20h au Pré des Arts, « Rien à dire » de et avec Léandre Ribera. Le clown Léandre nous emporte dans son monde poétique et tendre. Spectacle présenté au Festival d'Avignon Off en 2019. Musique : Victor Morato. Régie : Marco Rubiol

Tarif: 17€, réduit: 10€.

Réservation sur : https://billetterie.ville-valbonne.fr/



Pass vaccinal obligatoire

LES VISITEURS DU SOIR



OUISTREHAM

Dimanche 06 février à 18h

Jeudi 10 février à 20h30

THE CARD COUNTER - VOSTER

Dím. 06 février à 20h30

Lundi 07 février à 20h30

LA PANTHÈRE DES NEIGES - Lundi 07 février à 20h30

TOUS EN SCÈNE 2 - VF • à partir de 6 ans

Dimanche 13 février à 15h

MES FRÉRES ET MOI • Dimanche 13 février à 18h

Mardi 15 février à 20h30

LICORICE PIZZA - VOSTFR

Dim. 13 février à 20h30

Lundi 14 février à 18h

Lundi 14 février à 20h30

OÙ EST ANNE FRANK! - VOSTFR à partir de 8 ans

Samedi 19 février à 18h

NIGHTMARE ALLEY - VOSTFR

Samedi 19 février à 20h30

LES PROMESSES

LAMB - VOSTFR

Dimanche 20 février à 18h

Lundi 21 février à 20h30

VITALINA VARELA - VOSTFR

Dimanche 20 fév. à 20h30

TWIST A BAMAKO

 Lundi 21 février à 18h Jeudi 24 février à 20h30

SPIDER-MAN: NO WAY HOME - VOSTFR

Mercredi 23 février à 18h

RED ROCKET - VOSTFR

Dim. 27 février à 20h30

Lundi 28 février à 20h30.

DE SON VIVANT

Lundi 28 février à 18h

Tarif plein: 6,5€ - 65 ans & +: 5,5€

Adhérents, étudiants, jeunes et chômeurs : 4€ Adhésions: 15€ simple - 25€ couple

www.lesvisiteursdusoir.com

COUP DE PROJECTEUR DE LA MÉDIATHÈQUE

Manifestation: Bouquins Câlins

Dédiée à la petite enfance, la manifestation Bouquins Câlins propose des spectacles, des ateliers et des rencontres d'auteurs et d'illustrateurs de la littérature jeunesse. A cette occasion, des actions culturelles sont proposées sur l'ensemble des médiathèques du réseau de la CASA. Au programme : des comptines, de la poésie, des expositions, des ateliers créatifs ou encore de l'éveil musical pour les enfants de 0 à 3 ans.



"La promenade des canards" - exposition en volume des éditions MeMo, proposant aux tout-petits un parcours moteur et sensoriel dans l'univers graphique de Claire Garralon, auteure-illustratrice.

Jusqu'au samedi 12 février - Médiathèque Colette

Samedi 5 février



Repair Café - Réparer au lieu de Jeter - Distanciation, mesures sanitaires et masque obligatoire. De 9h00 à 12h30 à la salle Sainte Hélène.

Prise de rendez-vous au 06 20 79 87 54 la semaine précédant l'atelier.

Café biberon - Animé par Stéphanie Garino, cet atelier destiné aux parents vous propose d'échanger sur le thème de la famille, la place du cadet au sein de la fratrie, la culpabilité parentale etc. À 10h, Cocon

Renseignements et inscriptions au 04 92 19 76 00 ou à l'espace fiction jeunesse de la Médiathèque.

Mercredi 9 février

Ciné Récré - Projection d'un film surprise pour toute la famille! Dès 8 ans. À 15h30, salle d'action culturelle

Renseignements et inscriptions au 04 92 19 76 00 ou à l'espace fiction jeunesse de la Médiathèque.

Du mercredi 9 février au dimanche 6 mars

Petite histoire de la Poste à Valbonne - De nombreuses heures aux Archives départementales de Nice ont permis de retracer l'histoire de la Poste, telle qu'on l'entend aujourd'hui, dans notre commune. Contre toute attente elle commence en 1832 et depuis 190 ans les Valbonnais peuvent recevoir et envoyer leur courrier mais à quel prix! Cette histoire vous est contée dans le hall de l'Hôtel de Ville du 9 février au 6 mars 2022. Prenez le temps de la découvrir, elle est bourrée d'anecdotes telle cette demande de la mairie d'une levée du courrier à 4h15 du matin. Cette histoire riche en documents est une reprise de celle présentée par Marc Streitz lors l'exposition réalisée en 2019 par l'Association Philatélique de Valbonne Sophia Antipolis (APVSA) à l'occasion des célébrations des 50 ans de Sophia-Antipolis et des 500 ans du Village.

Vendredi 11 février



Lu et approuvé - Venez discuter et échanger avec les bibliothécaires et les lecteurs pour partager vos demières lectures et vos coups de cœur. C'est l'occasion idéale pour découvrir de nouveaux auteurs et repartir avec des idées à lire! À 17h30, jardin intérieur.

Samedi 19 février



Repair café - Jeter ? Pas question ! Le Repair café de Sophia Antipolis vous propose de réparer avec vous tout type d'objet défectueux. De 10h à 12h, espace du Lab, Médiathèque Colette

All around the World! - Bébés lecteurs multilingues - Lectures et comptines pour enfants de 0 à 3 ans. A 10h30, Cocon

Renseignements et inscriptions au 04 92 19 76 00 ou à l'espace fiction jeunesse de la Médiathèque.

Samedi 5 mars



Repair Café - Réparer au lieu de jeter. Distanciation, mesures sanitaires et masque obligatoire. De 9h00 à 12h30 à la salle Sainte Hélène.

Prise de rendez-vous au 06 20 79 87 54 la semaine précédant l'atelier.

CINÉMA DE SOPHIA ANTIPOLIS ASSOCIATION ALMA AU CIV

(Ouvert à tous)

LEOPOLDSTADT - National Theatre Live

Mardi 22 février à 19h30

PAS SON GENRE suivi d'un débat • Jeudi 24 février à 19h30

OUISTREHAM • Mardi 1^{er} mars à 19h30

SCREAM 5 - VOST • Jeudi 3 mars à 19h30

Tarifs à 6€ ; 4€ pour les adhérents https://almacineradio.fr

Chiquites brocante



1ER DIMANCHE DE CHAQUE MOIS

DANS LES RUES DE VALBONNE VILLAGE



